L’équipe Tela est née de la réforme en santé mentale en 2011. Riche de 10 années d’expérience, elle propose un accompagnement centré sur la personne au plus près de son milieu de vie. Elle est rattachée au Centre Hospitalier Jean Titeca.

Bénéficiaire d’un projet expérimental (issu du SPF Santé publique) qui s’inscrit dans le cadred’une**« mesure urgente de renforcements en ETP des équipes mobiles, sur la région Bruxelloise »,** l’Equipe mobile « Tela » engage :

**Un·e travailleur·euse psycho social·e**

**(assistant·e social·e, assistant·e en psychologie, éducateur·rice, ergothérapeute)**

**à temps plein (38 heures / semaine) pour un CDI en équipe mobile**

**Le poste :**

Tela est une équipe mobile s'inscrivant dans la réforme des soins de santé mentale (Projet 107) qui s’adresse aux personnes rencontrant des difficultés d’ordre psycho-sociales complexes et dont la situation clinique est telle que la mobilité et l’intensivité d’une équipe est nécessaire.

L'équipe Tela propose un soutien psychique, administratif, médical et a pour but la mise en place d’un réseau de soin et/ou de soutien en lien avec le réseau existant. Et ce grâce à une prise en charge qui se veut singulière, créative, adaptée et pensée pour chaque personne accompagnée.

Fonctionnant en pluridisciplinarité, son intervention repose sur un travail en binôme porteur des réflexions d’équipe et s’inspire des formations et orientations de chaque travailleur·euse. Dans le cadre de ce renfort, il est attendu du travailleur·euse une connaissance des partenaires de première ligne et de le ligne 0,5 afin de favoriser le travail en réseau.

L’objectif du poste est d’offrir des soins de qualité au public cible, collaborer activement au sein de l’équipe et travailler en réseau avec les autres acteurs de première ligne.

**Profil souhaité et compétences requises :**

* Vous êtes titulaire d’un diplôme de type A1**(assistant·e social·e, éducateur·rice, ergothérapeute)** ou d'assistant psychologue. **Les personnes n'ayant pas le diplôme attendu ne seront pas sélectionnées.**
* Une expérience au sein de la Première ligne et / ou de la fonction 0.5 est un atout majeur
* Une première expérience dans le domaine de la santé mentale est un atout
* Une expérience autour des problématiques d'assuétudes sera appréciée
* La maitrise du néerlandais est un atout
* Aptitudes en soins relationnels
* Permis B

**Nous vous offrons :**

* Un poste en CDI
* Barèmes IFIC
* Jours de congés légaux et institutionnels
* Reprise et valorisation de l'ancienneté
* Remboursement des frais de déplacement
* Accès à un parking
* Reconnaissance de la spécialisation en santé mentale et psychiatrie
* Participation à un modèle de management humaniste et participatif et une approche pluridisciplinaire du soin

**Intéressé·e ?**

La candidature, composée d'une lettre de motivation et d'un CV, est à adresser avant le **10 mars 2024** à Mme Doffenies, DRH, via la plateforme de recrutement du site www.chjt.be / onglet offres d’emploi

Renseignements auprès de la coordinatrice Nadège SCHÖNROCK au 0490/11.70.01 et via le lien : <https://www.chjt.be>

Nous nous réservons le droit de sélectionner un.e candidat.e avant la date de fin de publication.